

quitter l'Italie et se rendre à l'invitation du Führer.

M. Mussolini quitte à son tour Venise

Venise, 16 juin. — M. Mussolini a quitté la ville en automobile, après avoir visité le temple votif qui est un témoignage dressé sur la Riviera de Sainte-Elisabeth, où il a été reçu par le cardinal patriarcal Lefebvre.

Le duc a visité également la zone du front industriel de Marghera, où il a été accueilli par une manifestation enthousiaste des ouvriers et de la population.

M. Mussolini a fait parvenir une somme de 100.000 lire au secrétaire général de la ville pour les œuvres d'assistance et une somme de 50.000 lire au podestat, pour venir en aide à 500 familles pauvres parmi les plus nombreuses.

A Rome, on affirme que l'indépendance autrichienne a été reconnue

L'envoyé spécial de la Neue Freie Presse à Venise télégraphie à son journal :

« On déclare dans les milieux bien informés italiens que, sur la question autrichienne, MM. Mussolini et Hitler auraient convenu de rendre à l'Autriche sa tranquillité et sa vie normale sur la base de la reconnaissance absolue de son indépendance.

« Il ressortirait d'une remarque faite à ce propos, qu'on serait à la veille de la cessation des actes terroristes en Autriche.

« An sujet du déarmement, il semble que l'on se soit mis d'accord sur un retour de l'Allemagne à Genève, en ce sens que l'Allemagne reprendrait sa place à la S.D.N., assurant que lui serait reconnu le statut d'Etat normal.

« Quant à l'Italie, conclut le correspondant de la Neue Freie Presse, elle n'aurait pas modifié son opinion sur la question du déarmement et elle n'entreprendrait plus aucune démarche dans ce sens. »

Les points essentiels des conversations

Les conversations entre Mussolini et Hitler n'ont proposé aucun accord séparé en dehors de la collectivité européenne et ne se sont tournées contre aucun pays.

Ainsi, le *Giornale d'Italia* conclut-il un long article où sont analysés les points principaux étudiés par les chefs de Gouvernement italien et allemand.

Le journal dit que les points essentiels qui ont été discutés sont :

1° L'organisation de la paix, le retour de l'Allemagne à la Société des Nations, la question de l'Autriche, B. S. et la question de l'Espagne.

2° En ce qui concerne le premier point, le journal écrit :

« La volonté de paix de Mussolini n'a pas besoin d'être démontrée. Le chancelier Hitler affirme la volonté de paix de l'Allemagne nationale-socialiste avec la reconnaissance explicite à toute revendication territoriale sur l'Alsace-Lorraine et sur la Haute-Silésie et il en veut donner la démonstration par un récent accord politique conclu avec la Pologne. Cette volonté de paix est hostile à toute politique de blocs.

« En ce qui concerne la question du déarmement, le journal rappelle l'engagement qui a été donné récemment par M. Mussolini et ajoute :

« Cet engagement n'a pas été démenti ; aujourd'hui se croient, sans discipline, des faits accomplis.

« En ce qui concerne la rentrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, le journal constate que l'Allemagne est revenue ferme sur le motif qu'elle a invoqué pour partir de Genève, c'est-à-dire la non reconnaissance effective et immédiate de la partie dans les arrangements définitifs. Et le *Giornale d'Italia* écrit :

« L'Allemagne n'entend pas retourner à Genève tant que cette reconnaissance ne sera pas réalisée.

« En ce qui concerne l'attitude de la Russie, le *Giornale d'Italia* écrit que le pacte franco-soviétique est considéré, en Allemagne, comme un moyen instrument d'agression et d'encerclement, à ajouter au système déjà existant des alliances militaires.

« Selon le journal, pour atténuer cette méfiance, les Soviets, à la veille de l'entrée de Venise, ont offert à l'Allemagne un acte de Locarno oriental englobant les deux pays, la Pologne et la Tchécoslovaquie.

« La réponse a été négative. Le refus concerne pas le principe d'une collaboration avec la Russie, mais le principe des pactes régionaux, c'est-à-dire des blocs à répétition. Il faut que les puissances européennes aient un rapprochement entre l'Allemagne et la Russie, au lieu de favoriser la gravité de leurs divisions.

« Enfin, la question considérée comme essentielle est celle de l'indépendance de l'Autriche. Un accord s'est réalisé entre MM. Mussolini et Hitler. Il concerne les trois points suivants :

1° L'indépendance de l'Autriche n'est pas en question et ne peut pas être touchée ;

2° Les deux pays collaboreront en vue d'un retour à un état normal de la politique intérieure de l'Autriche ;

3° Les deux pays s'engagent à poursuivre un examen en commun du problème.

L'accord commercial franco-anglais a été paraphé

Londres, 16 juin. — L'accord commercial franco-anglais a été paraphé.

Le comte de Segur est condamné à un an de prison sans sursis et 500 francs d'amende

Pointoise, 16 juin. — Le comte Guillaume de Segur-Lamoignon comparait aujourd'hui devant le tribunal correctionnel, où il répond de la double imputation d'hommes par imprudence et de fuite.

Les faits remontent au 22 mai dernier. Au cours d'une randonnée matinale, — il était 5 h. 30, — le comte de Segur, qui régnait sur la propriété de Mériel en empruntant des chemins à travers les champs, s'arrêta devant un garage de Méry-sur-Oise, où il voulait faire réparer sa voiture automobile. Une puissante 2e neuve, en deux roues, M. de Segur avait, quelques instants auparavant sur la route allant de Saint-Ouen-Aumône à Méry, à la bifurcation du chemin d'Epineux, provoqué un accident mortel.

Le comte avait eu un témoin, un courrier agricole, M. Marie, qui expliqua qu'un moment où il sortait de son domicile, il vit l'automobile de Segur roulant à son avis, à une vitesse de 90 kilomètres à l'heure, accrocher une femme avec son aile droite et la projeter contre un arbre. Le choc fut si violent que le corps de la malheureuse rebondit sur la chaussée, où M. Marie la releva.

La victime, M^{lle} Victoria Briquet, séparée de son mari, née en 1901, à Ailly (Oise), était morte sur le coup. M. Marie alerta aussitôt les gendarmes et leur fournit des indications précises qui devaient leur permettre de retrouver l'automobiliste en fuite. Aux premières questions des représentants de la force publique, M. de Segur répliqua avec mauvaise humeur : « J'arrive de Paris, dit-il, je ne suis pas passé par Saint-Ouen-Aumône. Mais les gendarmes précipitèrent au fuyard le phare qui, dans le choc, avait été arraché de sa voiture. Alors, M. de Segur avoua. Il ne put toutefois expliquer pourquoi, après avoir renversé M^{lle} Briquet, il avait poursuivi sa course, sans s'occuper de l'état de sa victime qui, pouvait respirer encore. « J'ai obéi à un réflexe », dit-il.

M. Robert Ozanne, son ami et camarade au musée-Hall de la rue de Cléry, qui l'accompagnait, ne put, à son tour, donner une explication plausible et parla aussi de mauvais réflexes, de l'éclaircie des sens, qui empêchaient le conducteur de rester maître de sa direction.

Mais l'après-midi, M. de Segur répéta, en présence de ses amis, que c'était M. Boyer, juge d'instruction, qui le plaçait sous mandat de dépôt, après l'avoir inculpé d'hommes involontaire et de délit de fuite.

Au cours de l'instruction qui suivit, M. de Segur ne put fournir d'explications plausibles de son geste. Son défenseur, M^r Adrien Peytel, apporta un certificat d'un médecin parisien affirmant que M. de Segur était atteint d'un certain degré de sénilité, par une intoxication thyroïdienne. On apprit que le matin du drame, M. de Segur, ayant cherché toute la nuit un chausson pour le « corrier », suivant son expression, après lui avoir demandé 25 francs des mots à roses et à énigmatismes à son égard, était allé se coucher, après de nombreuses litanies, de se lever pour le coup d'une intoxication thyroïdienne. Ce sera à la principale argument de la défense.

L'audience

Pointoise, 16 juin. — La salle du Tribunal correctionnel est déjà pleine de curieux et d'invités qui ont envahi les bancs réservés à la Presse. Vingt journalistes et photographes sont pressés à ce point que des bandes de la Presse s'échappent des portes.

Cet incident s'apaise bientôt.

Entre temps, le comte de Segur avait fait une déclaration par laquelle il reconnaît l'imprudence et le délit de fuite.

« Vous ne sachiez pas que votre victime, Marie Briquet, était morte, vous avez immédiatement pris la fuite par des chemins détournés, à peine carrossables. Ce délit, Monsieur, est lamentable. Vous appartenez à une famille qui a une réputation de bravoure. Ce sera à vous de vous être pas montré digne du grand nom que vous portez.

« A ces durs paroles, le comte répond, avec des sanglots dans la gorge :

« C'est vrai, je suis indigne. J'étais fou, jamais je n'oublierai.

Le président. — C'est bien, je n'attendais pas d'autres paroles de votre part. Les membres de l'assistance, sans doute émus par ces mots, Guillaume de Segur va s'asseoir. Il est de la tête baissée, cachant de ses mains ses yeux embués de larmes.

Le premier témoin, celui de l'accident, M. Marie, ouvrier agricole, n'a rien de remarquable.

Le second, M. Robert Ozanne, dit-il, marchand de 90 kilomètres à l'heure.

M. Ozanne, camarade de collège du comte de Segur jure qu'il n'a rien vu, un choc, un bruit, c'est tout.

M. Ozanne reçoit les reproches du ministre public et, très pâle, il regarde le banc des témoins tandis que le public murmure.

D'autres personnes viennent témoi-

L'AFFAIRE PRINCE

L'arrestation du mystérieux témoin D.D.

Paris, 16 juin. — Le mystérieux témoin dans l'affaire Prince, qui signait D. D. et qui jusqu'à présent n'avait pu être identifié, a été arrêté samedi après-midi, à Paris, par des inspecteurs de la police judiciaire. C'est une nommée Jeanne-Marguerite Danière, née le 17 juin 1910, à Dijon.

Jeanne-Marguerite Danière, a été conduite, dans la soirée, au Palais de Justice et mise, vers 19 h. 30, à la disposition de M. Demay, chargé par M. Ordonneau de l'interrogatoire. Elle a répété au magistrat tout ce qu'elle avait écrit le 23 février, dans un café, le 1er mars 1934, dans un café qu'elle gisa sous la porte du commissariat. Je voulais me venger des policiers, a-t-elle expliqué, parce qu'ils m'avaient interrogée longuement et minutieusement à six mois plus tôt, au sujet du vol d'une bicyclette. Deux jours plus tard, elle quitta Dijon pour venir chercher du travail à Paris, après avoir reçu d'un père, un secours de 50 francs. A l'issue de ce court interrogatoire, M. Demay a notifié à la jeune femme le réquisitoire dressé par le Parquet pour outrages à magistrat de l'ordre administratif et la fait écrouer à la prison de la Petite Roquette. Jeanne Danière, qui a demandé l'assistance d'un avocat d'office, paraît fort dépitée en quittant le cabinet du magistrat.

Elle a déjà subi, dans cette ville, six condamnations pour escroquerie et abus de confiance, les trois dernières le même jour, en février dernier.

L'aviateur Coupet a battu le record du monde d'altitude

Toussus-le-Noble, 16 juin. — L'aviateur Lucien Coupet, chef pilote de la maison Farman, qui avait battu Toussus-le-Noble, samedi matin à 9 h. 05, accompagné de son mécanicien Labourg, en vue de tenter le record du monde d'altitude avec 1.000 kilos de charge utile, a pleinement réussi dans sa tentative.

Lucien Coupet a atterri, en effet, à Toussus-le-Noble à 10 h. 57, ayant atteint d'après la première lecture de son barographe, l'altitude de 7.200 mètres.

L'ancien record appartenait à l'aviateur Lucien Lachon, qui avait volé au Bourget en 1927, avec 3.950 mètres. Ce record, toutefois, semblait battu depuis hier 15 juin, par l'équipage italien André Tiverga et Mario Quirampa, qui, au-dessus de l'aérodrome romain de Montecelio, avaient atteint l'altitude de 6.400 mètres.

Ce nouveau record a été établi avec le nouveau monoplane quadrimoteur destiné à l'aéronautique militaire française de nuit.

L'ATTENTAT contre le président cubain

La Havane, 16 juin. — Une bombe a explosé au cours d'un déjeuner donné à la base navale de Tiscornis.

Le président Menéndez, qui assistait au déjeuner, a été blessé à la main et à la jambe. Quatre personnes ont été tuées et seize autres ont été blessées.

Le monument aux fusiliers marins sera inauguré à Melle le 24 juin

Grand, 16 juin. — Dimanche 24 juin, à 18 heures, sera inauguré à Melle le monument élevé par la souscription nationale à la gloire des fusiliers marins de la brigade de l'amiral Ronchard, en souvenir des premiers combats qu'ils livrèrent en Belgique en 1914.

Un détachement de fusiliers marins en garnison à Dunkerque, ainsi que des délégués de la souscription, d'un certain nombre de survivants de ces glorieux régiments, furent après guerre dans des associations dénommées « Les démolisseurs au pompon rouge », venant de Paris et de Rouen, participèrent à cette importante manifestation, laquelle se déroula en présence des hautes autorités civiles et militaires françaises et belges.

La fête des Rosati de Flandre se déroule aujourd'hui à Wambrechies

C'est aujourd'hui dimanche 17 juin, que se déroulera à Wambrechies, au château de l'Haye, sous le patronage de M^{me} Jeanne Godeaux-Claessens, le défilé de la remise de la Rose au noble Léon Boquet et à l'artiste peintre Albert Dequenna.

Cette fête commencera à 15 h.

Le palomont provisionnel le coupon de la première mensualité de l'emprunt Young a été effectué

Paris, 16 juin. — On lit dans l'Agence Economique et Financière de son correspondant particulier à Lille :

« Nous apprenons que le paiement de la première mensualité provisionnelle du coupon du 1^{er} décembre prochain de l'emprunt Young a été effectué à la B. R. I. le 15 juin, régulièrement en devises.

« On espère à la B. R. I. que d'ici le prochain mensuel du 15 juillet, des accords pratiques seront intervenus entre le Reich et les gouvernements intéressés, qui permettront de transformer automatiquement en devises les marks à recevoir à cette dernière date (15 juillet) conformément aux conditions du protocole allemand, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet. »

Le palomont provisionnel le coupon de la première mensualité de l'emprunt Young a été effectué

Paris, 16 juin. — On lit dans l'Agence Economique et Financière de son correspondant particulier à Lille :

« Nous apprenons que le paiement de la première mensualité provisionnelle du coupon du 1^{er} décembre prochain de l'emprunt Young a été effectué à la B. R. I. le 15 juin, régulièrement en devises.

« On espère à la B. R. I. que d'ici le prochain mensuel du 15 juillet, des accords pratiques seront intervenus entre le Reich et les gouvernements intéressés, qui permettront de transformer automatiquement en devises les marks à recevoir à cette dernière date (15 juillet) conformément aux conditions du protocole allemand, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet. »

Le palomont provisionnel le coupon de la première mensualité de l'emprunt Young a été effectué

Paris, 16 juin. — On lit dans l'Agence Economique et Financière de son correspondant particulier à Lille :

« Nous apprenons que le paiement de la première mensualité provisionnelle du coupon du 1^{er} décembre prochain de l'emprunt Young a été effectué à la B. R. I. le 15 juin, régulièrement en devises.

« On espère à la B. R. I. que d'ici le prochain mensuel du 15 juillet, des accords pratiques seront intervenus entre le Reich et les gouvernements intéressés, qui permettront de transformer automatiquement en devises les marks à recevoir à cette dernière date (15 juillet) conformément aux conditions du protocole allemand, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet. »

Le palomont provisionnel le coupon de la première mensualité de l'emprunt Young a été effectué

Paris, 16 juin. — On lit dans l'Agence Economique et Financière de son correspondant particulier à Lille :

« Nous apprenons que le paiement de la première mensualité provisionnelle du coupon du 1^{er} décembre prochain de l'emprunt Young a été effectué à la B. R. I. le 15 juin, régulièrement en devises.

« On espère à la B. R. I. que d'ici le prochain mensuel du 15 juillet, des accords pratiques seront intervenus entre le Reich et les gouvernements intéressés, qui permettront de transformer automatiquement en devises les marks à recevoir à cette dernière date (15 juillet) conformément aux conditions du protocole allemand, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet. »

Le palomont provisionnel le coupon de la première mensualité de l'emprunt Young a été effectué

Paris, 16 juin. — On lit dans l'Agence Economique et Financière de son correspondant particulier à Lille :

« Nous apprenons que le paiement de la première mensualité provisionnelle du coupon du 1^{er} décembre prochain de l'emprunt Young a été effectué à la B. R. I. le 15 juin, régulièrement en devises.

« On espère à la B. R. I. que d'ici le prochain mensuel du 15 juillet, des accords pratiques seront intervenus entre le Reich et les gouvernements intéressés, qui permettront de transformer automatiquement en devises les marks à recevoir à cette dernière date (15 juillet) conformément aux conditions du protocole allemand, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet. »

Reception à Lille et dans le Nord des directeurs des grands journaux régionaux français

Chaque année le Syndicat des Quotidiens régionaux qui groupe les directeurs de plus importants journaux de province, tient une réunion dans un des grands centres où il compte des adhérents.

Succèsivement ces réunions ont eu lieu à Strasbourg, Marseille, Nice, Reims, Rennes et Bordeaux. C'est aux journaux de Lille et de Roubaix, *La Dépêche*, *l'Echo du Nord* et le *Journal de Roubaix*, le *Réveil du Nord*, que revient cette année l'honneur et le plaisir de recevoir leurs confrères, qui arriveront à Lille mardi 19 juin, dans la matinée.

Les journées du 19 et du 20 juin seront consacrées à Lille et à Roubaix et débiteront par un déjeuner qui sera offert aux directeurs des journaux par l'Administration municipale de Lille, et qui présidera M. Salengro.

Sans entrer dans le détail du programme, disons que le 21 juin, les directeurs se rendront sur les mines de Lens, dont ils visiteront les installations, pour assister de la Paris-Plage, après un pique-nique à Loreste, et un passage à Arras, dont ils admireront les places si curieuses.

Les incidents d'Hénin-Liétard

Chac des adversaires des royalistes, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : Nestor Calonne, quinze jours de prison avec sursis ; Paul Carpentier, quinze jours de prison avec sursis ; Gustave Nagot, trois mois avec sursis ; Gustave Nagot, trois mois avec sursis ; Robert Monquet, deux mois avec sursis ; Fernand Turbant, deux mois et 16 francs d'amende.

Victor Tourbas a été acquitté.

L'agitation à Saint-Omer avant les Assises du Pas-de-Calais

Les partis extrémistes s'agitent à Saint-Omer et doivent se tenir les 20 et 21 juin prochains, au Palais de Justice de la Cour d'Assises du Pas-de-Calais au cours desquels seront jugés les deux militants royalistes Fritsch et Théry, inculpés de meurtre et tentative de meurtre.

Dans le courant de la nuit de jeudi à vendredi, des inscriptions faites à la peinture rose ont barbouillé les façades de divers immeubles municipaux.

Une réunion s'est tenue à la sous-préfecture pour envisager les mesures d'ordre à prendre pour les journées du 20 et 21 juin.

En prévision des troubles annoncés par les partis extrémistes, les cafés et débits de boissons, par arrêté du maire, devront être fermés à 10 heures du soir à partir d'aujourd'hui.

Nous croyons savoir que les deux journaux de la presse de Saint-Omer ont été barrés à ses deux extrémités. Le public sera maintenu filtré.

Pour les formations motorisées de cavalerie

Paris, 16 juin. — Les jeunes gens susceptibles d'être incorporés en octobre 1934 et les surralistes des classes précédentes, désireux d'accomplir leur service militaire dans une formation de cavalerie ou de la cavalerie et possédant les aptitudes nécessaires pour être affectés à l'une d'elles : conduite des autochenilles, conduite des motocyclettes, mécanique en automobile ou en motocyclette, devront adresser d'urgence une demande au ministre de la Guerre (3 direction Bureau de la cavalerie) Cette demande doit spécifier :

1° Nom et prénoms, date de naissance ;

2° Adresse ;

3° Bureau de recrutement ;

4° Canton de recensement et numéro d'inscription sur la liste cantonale.

A cette demande doivent être jointes toutes pièces justificatives utiles, savoir : copies des brevets et permis de conduire, certificats des emplois, état d'indication des travaux spéciaux effectués. Il est essentiel que toutes ces copies soient certifiées conformes par les maires ou commissaires de police.

Le monument aux fusiliers marins sera inauguré à Melle le 24 juin

Grand, 16 juin. — Dimanche 24 juin, à 18 heures, sera inauguré à Melle le monument élevé par la souscription nationale à la gloire des fusiliers marins de la brigade de l'amiral Ronchard, en souvenir des premiers combats qu'ils livrèrent en Belgique en 1914.

Un détachement de fusiliers marins en garnison à Dunkerque, ainsi que des délégués de la souscription, d'un certain nombre de survivants de ces glorieux régiments, furent après guerre dans des associations dénommées « Les démolisseurs au pompon rouge », venant de Paris et de Rouen, participèrent à cette importante manifestation, laquelle se déroula en présence des hautes autorités civiles et militaires françaises et belges.

La fête des Rosati de Flandre se déroule aujourd'hui à Wambrechies

C'est aujourd'hui dimanche 17 juin, que se déroulera à Wambrechies, au château de l'Haye, sous le patronage de M^{me} Jeanne Godeaux-Claessens, le défilé de la remise de la Rose au noble Léon Boquet et à l'artiste peintre Albert Dequenna.

Cette fête commencera à 15 h.

Le palomont provisionnel le coupon de la première mensualité de l'emprunt Young a été effectué

Paris, 16 juin. — On lit dans l'Agence Economique et Financière de son correspondant particulier à Lille :

« Nous apprenons que le paiement de la première mensualité provisionnelle du coupon du 1^{er} décembre prochain de l'emprunt Young a été effectué à la B. R. I. le 15 juin, régulièrement en devises.

« On espère à la B. R. I. que d'ici le prochain mensuel du 15 juillet, des accords pratiques seront intervenus entre le Reich et les gouvernements intéressés, qui permettront de transformer automatiquement en devises les marks à recevoir à cette dernière date (15 juillet) conformément aux conditions du protocole allemand, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet. »

Le palomont provisionnel le coupon de la première mensualité de l'emprunt Young a été effectué

Paris, 16 juin. — On lit dans l'Agence Economique et Financière de son correspondant particulier à Lille :

« Nous apprenons que le paiement de la première mensualité provisionnelle du coupon du 1^{er} décembre prochain de l'emprunt Young a été effectué à la B. R. I. le 15 juin, régulièrement en devises.

« On espère à la B. R. I. que d'ici le prochain mensuel du 15 juillet, des accords pratiques seront intervenus entre le Reich et les gouvernements intéressés, qui permettront de transformer automatiquement en devises les marks à recevoir à cette dernière date (15 juillet) conformément aux conditions du protocole allemand, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet. »

Le palomont provisionnel le coupon de la première mensualité de l'emprunt Young a été effectué

Paris, 16 juin. — On lit dans l'Agence Economique et Financière de son correspondant particulier à Lille :

« Nous apprenons que le paiement de la première mensualité provisionnelle du coupon du 1^{er} décembre prochain de l'emprunt Young a été effectué à la B. R. I. le 15 juin, régulièrement en devises.

« On espère à la B. R. I. que d'ici le prochain mensuel du 15 juillet, des accords pratiques seront intervenus entre le Reich et les gouvernements intéressés, qui permettront de transformer automatiquement en devises les marks à recevoir à cette dernière date (15 juillet) conformément aux conditions du protocole allemand, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet. »

Le palomont provisionnel le coupon de la première mensualité de l'emprunt Young a été effectué

Paris, 16 juin. — On lit dans l'Agence Economique et Financière de son correspondant particulier à Lille :

« Nous apprenons que le paiement de la première mensualité provisionnelle du coupon du 1^{er} décembre prochain de l'emprunt Young a été effectué à la B. R. I. le 15 juin, régulièrement en devises.

« On espère à la B. R. I. que d'ici le prochain mensuel du 15 juillet, des accords pratiques seront intervenus entre le Reich et les gouvernements intéressés, qui permettront de transformer automatiquement en devises les marks à recevoir à cette dernière date (15 juillet) conformément aux conditions du protocole allemand, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet. »

Le palomont provisionnel le coupon de la première mensualité de l'emprunt Young a été effectué

Paris, 16 juin. — On lit dans l'Agence Economique et Financière de son correspondant particulier à Lille :

« Nous apprenons que le paiement de la première mensualité provisionnelle du coupon du 1^{er} décembre prochain de l'emprunt Young a été effectué à la B. R. I. le 15 juin, régulièrement en devises.

« On espère à la B. R. I. que d'ici le prochain mensuel du 15 juillet, des accords pratiques seront intervenus entre le Reich et les gouvernements intéressés, qui permettront de transformer automatiquement en devises les marks à recevoir à cette dernière date (15 juillet) conformément aux conditions du protocole allemand, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet. »

Le palomont provisionnel le coupon de la première mensualité de l'emprunt Young a été effectué

Paris, 16 juin. — On lit dans l'Agence Economique et Financière de son correspondant particulier à Lille :

« Nous apprenons que le paiement de la première mensualité provisionnelle du coupon du 1^{er} décembre prochain de l'emprunt Young a été effectué à la B. R. I. le 15 juin, régulièrement en devises.

« On espère à la B. R. I. que d'ici le prochain mensuel du 15 juillet, des accords pratiques seront intervenus entre le Reich et les gouvernements intéressés, qui permettront de transformer automatiquement en devises les marks à recevoir à cette dernière date (15 juillet) conformément aux conditions du protocole allemand, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet. »

Le palomont provisionnel le coupon de la première mensualité de l'emprunt Young a été effectué

Paris, 16 juin. — On lit dans l'Agence Economique et Financière de son correspondant particulier à Lille :

« Nous apprenons que le paiement de la première mensualité provisionnelle du coupon du 1^{er} décembre prochain de l'emprunt Young a été effectué à la B. R. I. le 15 juin, régulièrement en devises.

« On espère à la B. R. I. que d'ici le prochain mensuel du 15 juillet, des accords pratiques seront intervenus entre le Reich et les gouvernements intéressés, qui permettront de transformer automatiquement en devises les marks à recevoir à cette dernière date (15 juillet) conformément aux conditions du protocole allemand, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet. »

Les Syndicats des ports et docks quittent la C.G.T.U.

La Fédération unitaire des ports et docks vient de prendre une importante initiative. Elle quitte la Confédération générale du travail unitaire (C.G.T.U.) — dont on connaît l'origine communiste — pour s'affilier à la Confédération du travail (C.G.T.), que dirige M. Léon Jouhaux. Dans un communiqué, la Commission exécutive de la Fédération unitaire des ports et docks expose les motifs de cette résolution. Elle critique vivement l'action des communistes et dénonce « la tactique de division ouvrière pratiquée, systématiquement, par le bureau de la C.G.T.U. », les grèves déclenchées à contretemps par cet organisme, notamment à Dunkerque, où le syndicat local a passé de 4.500 membres à quelques dizaines de cotisants.

Aujourd'hui à Lille LA FÊTE AÉRIENNE DE RONCHIN

Aujourd'hui dimanche, 17 juin, au cours de l'après-midi, se déroulera à Ronchin une fête aérienne appelée à un gros succès.

M. Coublé, directeur de l'aviation civile présidera la réunion. De nombreux y participeront : Dérouté, le maître de la haute école aérienne ; Kronfeld, qui, avec son élève, réalisera des performances étonnantes ; Finat, excellent pilote, l'organisateur de la fête ; Dérouté et Desmette, deux chefs-pilotes réputés ; Manotte, le recordman de vitesse ; Quatremaire qui évoluera sur l'appareil de MBriot du même type que celui qui traversa la Manche ; Vassart, l'audacieux trapéziste, etc...

Signalons encore la participation du capitaine Duhéroux. Les belles acrobaties et la présence de Merveilleux.

Enfin, de nombreux appareils de tourisme rallieront Ronchin au cours de la journée.

Le programme qui comprend de magnifiques attractions doit attirer aujourd'hui après-midi la grande foule à Ronchin.

L'attentat contre le ministre de l'intérieur de Pologne serait l'œuvre d'une organisation politique

Varsovie, 16 juin. — Les manifestations qui se sont déroulées à la suite du meurtre de M. Piarcki, ministre de l'intérieur, se sont poursuivies ; tard dans la nuit, des groupes d'étudiants, membres d'organisations pro-gouvernementales, ont parcouru les cafés et les danses, portant le public de quitter les locaux en signe de deuil.

Les journaux gouvernementaux soulignent que le meurtre de M. Piarcki n'est pas l'œuvre d'un individu isolé, mais d'une organisation politique.

COTONS

| Non-Océans | Non-Yukon |
|----------------|-------------------------|
| Yens | Yens |
| Disponible... | 19.07 18.10 18.16 18.18 |
| Juillet..... | 19.11 18.06 18.08 18.91 |
| Août..... | 19.11 18.06 18.08 18.91 |
| Septembre..... | 18.16 18.16 18.16 18.16 |
| Octobre..... | 18.16 18.16 18.16 18.16 |
| Novembre..... | 18.16 18.16 18.16 18.16 |
| Décembre..... | 18.16 18.16 18.16 18.16 |
| Janvier..... | 18.16 18.16 18.16 18.16 |
| Février..... | 18.16 18.16 18.16 18.16 |
| Mars..... | 18.16 18.16 18.16 18.16 |
| Avril..... | 18.16 18.16 18.16 18.16 |
| Mai..... | 18.16 18.16 18.16 18.16 |
| Juin..... | 18.16 18.16 18.16 18.16 |

CHANGES A L'ETRANGER

London, 16 June, 1934. 100 £ = 250 Francs, 100 Francs = 40 £.

Revue du marché de New-York

New-York, 16 juin. — L'économiste américain de l'Ontario et la livre qui ont été introduits dans le circuit de l'industrie ont été vendus à 1.100 francs par le B.I.C. Exchange aujourd'hui. Les actions de la B.I.C. Exchange ont été vendues à 1.100 francs par le B.I.C. Exchange aujourd'hui. Les actions de la B.I.C. Exchange ont été vendues à 1.100 francs par le B.I.C. Exchange aujourd'hui.

Un concert d'orgue à l'église du Croix-Laroche

Nous apprenons que M. Hector Bouchard a donné un concert d'orgue à l'église du Croix-Laroche le dimanche 17 juin, à 18 heures. Le programme de ce concert sera le suivant :

Un concert d'orgue à l'église du Croix-Laroche

Nous apprenons que M. Hector Bouchard a donné un concert d'orgue à l'église du Croix-Laroche le dimanche 17 juin, à 18 heures. Le programme de ce concert sera le suivant :

Un concert d'orgue à l'église du Croix-Laroche

Nous apprenons que M. Hector Bouchard a donné un concert d'orgue à l'église du Croix-Laroche le dimanche 17 juin, à 18 heures. Le programme de ce concert sera le suivant :

Un concert d'orgue à l'église du Croix-Laroche

Nous apprenons que M. Hector Bouchard a donné un concert d'orgue à l'église du Croix-Laroche le dimanche 17 juin, à 18 heures. Le programme de ce concert sera le suivant :

Un concert d'orgue à l'église du Croix-Laroche

Nous apprenons que M. Hector Bouchard a donné un concert d'orgue à l'église du Croix-Laroche le dimanche 17 juin, à 18 heures. Le programme de ce concert sera le suivant :

Un concert d'orgue à l'église du Croix-Laroche

Nous apprenons que M. Hector Bouchard a donné un concert d'orgue à l'église du Croix-Laroche le dimanche 17 juin, à 18 heures. Le programme de ce concert sera le suivant :

Faillites du « Journal de Roubaix » du 17 juin 1934 N° 20

LE COMTE DE PÉRAZAN

PAR E. RESCLAUZE DE BERMON

St. M. Layrolles m'est aimée, faites-moi l'honneur de croire que je n'aurais pas aimé votre frère. Aujourd'hui j'est de lui que je vous aime, et je le resterai jusqu'à sa tombe. Mon cœur tout plein de lui ne sera jamais à un autre. La réhabilitation, la place reconquise dans la société pour moi et pour mon fils, pourquoi ne vous l'aiderais-je pas ? C'est un miracle qui, pendant que vous parliez, m'a séduit un instant, mais cela était sans valeur qu'un miracle. L'humiliation, la révolte constante de mon cœur, l'est l'explication, c'est le rachat de moi-même. Quand on est possédé de cet unique idéal, qu'importe l'opinion du monde, qu'importe les joissances de la vie, qu'importe les amours nouvelles qu'on inspire et qu'on ne partage pas ! Le deuil qui m'enveloppe n'est pas celui de ma jeunesse, de mes illusions, de mon bonheur, c'est celui de mon honneur, de mon amour, de mon cœur brisé. Que vous apporterais-je, dites-moi, et je consentais à ce que vous rêvez ? Des ruines que votre amour n'arriverait pas à relever. Le coup a été trop rude pour laisser subsister en moi rien de ce qui permet à la femme de donner le bonheur. Je me traine dans la vie, mais mon âme est absente, elle a souffert par la perte de mon cœur brisé. Que vous apporterais-je, dites-moi, et je consentais à ce que vous rêvez ? Des ruines que votre amour n'arriverait pas à relever. Le coup a été trop rude pour laisser subsister en moi rien de ce qui permet à la femme de donner le bonheur. Je me traine dans la vie, mais mon âme est absente, elle a souffert par la perte de mon cœur brisé. Que vous apporterais-je, dites-moi, et je consentais à ce que vous rêvez ? Des ruines que votre amour n'arriverait pas à relever. Le coup a été trop rude pour laisser subsister en moi rien de ce qui permet à la femme de donner le bonheur. Je me traine dans la vie, mais mon âme est absente, elle a souffert par la perte de mon cœur brisé.

Il se trouvait non seulement en face d'une douleur que le temps n'avait pas atténuée, d'un amour qui survivait à la tombe, mais encore d'une volonté qui semblait irréductible ; celle de consacrer sa vie à l'explication. Il était dit, dans ses heures de détresse, alors qu'il s'approchait de son tombeau, que son cœur se révolterait à une espérance, fit-elle chimérique, que le temps est un grand maître et qu'en se brisant par les sentiments de Jane un jour viendrait où elle n'aurait plus de larmes et où, comme tous les êtres jeunes, elle éprouverait le besoin de courir à la vie. Il accomplissait la fragilité des amours, tressaillant et dans la beauté des sensations, ses communes faiblesses,